

HARTMANN



Helps. Cares. Protects.

Les héros de la compliance chez HARTMANN

Code éthique | 6^{ème} édition



Sommaire

PRÉFACE	4
---------	---

NOTRE CODE ÉTHIQUE : DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

01. Responsabilité sociale	7
02. Relations avec nos collaborateurs	8
03. Conformité avec les lois anti-corruption et normes éthiques	11
04. Relations avec les professionnels de santé	11
05. Concurrence loyale	13
06. Conflits d'intérêts	13
07. Confidentialité et protection des données	14
08. Sécurité des informations	15
09. Préoccupations en termes de compliance	17
10. Conséquences en cas d'infraction	18



Préface

Chers lecteurs,

Le GROUPE HARTMANN est l'un des principaux fournisseurs internationaux de produits médicaux et d'hygiène. Nos collaborateurs considèrent les soins de santé dans leur globalité et focalisent leur énergie sur les bénéfices directs apportés aux patients et aux professionnels. Notre objectif consiste à relever des défis sans cesse grandissants dans le secteur des soins de santé, tout en améliorant la qualité de vie d'un maximum de personnes. Nous sommes très fiers de nos accomplissements et, même après plus de 200 ans, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles solutions innovantes, et désireux de nous améliorer constamment.

Notre travail quotidien et notre succès reposent sur une coopération et des échanges ouverts au sein du groupe. Notre réussite se juge à l'aune de la

confiance que nous accordent nos groupes d'intérêt, à savoir les patients, les professionnels des soins de santé, les associations, les autorités réglementaires, les journalistes et les investisseurs. Afin de renforcer ce lien de confiance à long terme, l'ensemble des collaborateurs et des partenaires commerciaux du GROUPE HARTMANN s'engage à respecter les normes les plus rigoureuses en termes d'intégrité et d'éthique.

En raison de la grande diversité de nos produits et de la dimension mondiale du GROUPE HARTMANN, il est indispensable de considérer les exigences internationales du groupe d'une part dans leur globalité, et d'autre part de façon spécifique à chaque entité nationale du groupe. En plus des exigences juridiques, les principes éthiques et la responsabilité sociale de notre entreprise ont une importance fondamentale.

Ces concepts cruciaux font partie intégrante de notre code éthique. Ce dernier décrit ce que le GROUPE HARTMANN attend de vous en tant que collaborateur, client, fournisseur ou partenaire commercial, et détaille par ailleurs notre mission, nos valeurs et nos obligations. Il contient des recommandations et conseils quant à la mise en pratique de ces concepts.

Pour toute question relative à la compliance, même si elle semble insignifiante, demandez conseil. Pour ce faire, vous pouvez contacter à tout moment votre responsable local de la compliance. Vous trouverez les coordonnées d'autres personnes à contacter dans notre code éthique.

Les actes que nous posons au quotidien au sein du GROUPE HARTMANN doivent toujours être conformes aux exigences du code éthique. Ensemble, nous nous baserons sur notre respect mutuel du code éthique pour garantir que nous agissons de la bonne manière.

Heidenheim, juillet 2024

Britta Fünfstück
Chief Executive Officer
HARTMANN GROUP

“HARTMANN prend très au sérieux sa responsabilité à l’égard des collaborateurs, des clients et de la société – nous nous engageons en faveur d’une conduite irréprochable en termes d’éthique et de compliance.”



Notre code éthique : devoirs et responsabilités

01. RESPONSABILITÉ SOCIALE

Notre souci du bien commun se reflète à travers notre façon d’agir en tant que personnes responsables sur le plan social et éthique. Nous soutenons les initiatives et programmes caritatifs ainsi que les organisations de promotion de la protection de l’environnement et d’autres objectifs philanthropiques au sein des pays où nous sommes représentés et renforçons ainsi la stabilité sociale.

En tant que fabricant et fournisseur de dispositifs médicaux et de services associés, nous contribuons à améliorer la santé et la satisfaction de nos patients. Nous nous engageons à fournir des produits sûrs et de haute qualité.

Nous nous engageons à adopter une transparence totale et une conduite intègre et éthique dans nos relations avec

les patients, les professionnels de santé et les autorités publiques. Nos actions s’appuient sur les législations locales, nationales et internationales en vigueur dans chacun des pays où les sociétés du GROUPE HARTMANN interviennent.

Conformément à ces principes, nous appliquons les Principes directeurs de l’Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) à l’intention des entreprises multinationales. Le GROUPE HARTMANN est membre du Pacte mondial des Nations Unies. Nous attendons aussi de nos fournisseurs qu’ils respectent ces normes. Nous avons foi en nos produits et nos services et nous sommes fiers de notre comportement irréprochable au sein de la communauté médicale et scientifique.

Nos actions reposent en particulier sur les règlements suivants :

la Déclaration universelle des droits de l’homme des Nations Unies (ONU)

la déclaration de l’Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail

les conventions fondamentales de l’OIT

la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant

le Code de durabilité de BVMed

02. RELATIONS AVEC NOS COLLABORATEURS

La performance au travail, l'ingéniosité et l'engagement des collaborateurs de HARTMANN font partie de nos principaux atouts. Ils sont la force motrice qui garantit la haute qualité de nos produits et sont indispensables à la satisfaction de nos patients ainsi qu'à notre vision d'entreprise.

“ Le harcèlement et la discrimination ne sont pas tolérés chez HARTMANN.”

Un bon environnement de travail est la base d'un travail productif. Une coopération de confiance, l'équité et le respect avec lequel nous interagissons en qualité de collègues caractérisent notre culture d'entreprise. Nous proposons un environnement de travail sûr et favorisons les compétences et l'expertise de nos collaborateurs.

Nous respectons les droits et l'individualité de nos collaborateurs. Nous favorisons la diversité au travail et proposons un environnement sûr et attractif. Cela signifie que nous ne tolérerons en aucun cas le harcèlement ni la discrimination et que nous ferons tout pour mettre en œuvre l'égalité des chances et l'équité des salaires.





03. CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ANTI-CORRUPTION ET LES NORMES ÉTHIQUES

HARTMANN ne tolère pas la corruption sous quelque forme que ce soit. Nous respectons l'ensemble des lois anti-corruption et normes éthiques en vigueur au plan national et international, telles que les dispositions du Code pénal français. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux, tels que les distributeurs, les agents commerciaux ou les intermédiaires qu'ils respectent les normes anti-corruption et autres standards éthiques en vigueur.

04. RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La coopération avec les professionnels de santé et le personnel d'organisations de santé est essentielle à notre activité. L'existence d'un intérêt commercial légitime est une exigence obligatoire appliquée à toutes nos interactions avec des professionnels de santé.

“HARTMANN ne tolère aucune
forme de corruption – nous faisons
les choses comme il se doit !”



“HARTMANN s’efforce d’être meilleur
que la concurrence – et nous
respectons toujours les règles.”

05. CONCURRENCE LOYALE

Les accords, conduites ou pratiques anti-concurrentiels ne seront pas tolérés chez HARTMANN. Nous respectons les dispositions de la législation en matière de concurrence et les respectons.

06. CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'intrication d'intérêts professionnels et privés peut vite porter préjudice à la prise de décisions objectives. Afin de prévenir tout effet indésirable à l'égard de notre entreprise, l'ensemble des conflits d'intérêts doivent être rendus transparents. L'organisation de la compliance est l'interlocuteur approprié dans ce cas.

“Des conflits d'intérêts surviennent
au chevauchement d'intérêts
professionnels et privés – la
transparence est la clé.”

07. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

L'objectif de la protection des données consiste à protéger les données à caractère personnel. Dans le contexte de nos activités commerciales, les clients nous fournissent également des données sensibles, et notamment des données de santé. Toute manipulation peu scrupuleuse de données à caractère personnel peut constituer une violation des droits de la personne concernée et, en conséquence, porter atteinte à la réputation et entraîner des sanctions. Lors du traitement de données à caractère personnel, nous veillons toujours à en respecter le fondement juridique.

“ La confiance à l'égard de nos partenaires commerciaux et de nos collaborateurs est à la base de notre succès – le traitement de leurs données est réalisé en conformité avec les dispositions légales.”

Chaque employé doit agir conformément aux principes suivants en ce qui concerne la protection des données :

- Les personnes concernées affectées par le traitement en sont informées en toute transparence.
- Les données à caractère personnel sont précises, à jour et recueillies uniquement dans la mesure nécessaire pour atteindre les objectifs commerciaux.
- Les données à caractère personnel sont traitées à des fins spécifiques et conformément à la législation en vigueur.
- Il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité techniques et structurelles suffisantes pour prévenir toute utilisation non autorisée, toute perte ou tout dommage.
- Les données doivent être conservées uniquement dans la mesure autorisée par la loi et pendant le temps requis pour atteindre l'objectif de leur traitement.

08. SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

HARTMANN a établi un système de gestion de la sécurité des informations (ISMS) et mis en place des mesures de sécurité techniques et structurelles, basées sur des normes internationales, pour garantir à tout moment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations et des données au sein du GROUPE HARTMANN.

Nous traitons toutes les informations et les données en fonction de leur degré d'importance et garantissons que les informations, les données et les documents confidentiels et strictement confidentiels sont toujours protégés efficacement contre les accès non autorisés.

Les principes de sécurité des informations de HARTMANN sont exposés dans les procédures relatives à la sécurité des informations.



09. PRÉOCCUPATIONS EN TERMES DE COMPLIANCE

Notre code éthique doit être obligatoirement respecté par tous les collaborateurs du GROUPE HARTMANN. L'ensemble des collaborateurs sont tenus de prévenir d'éventuelles infractions, de les signaler et d'y réagir en conséquence.

Si vous prenez connaissance d'une situation susceptible de constituer une infraction à notre code éthique ou à une loi ou une réglementation en vigueur, vous devez faire part de vos préoccupations, de manière anonyme si vous le souhaitez, aux personnes suivantes :

- Votre responsable local de la compliance
- Le responsable général de la compliance
- Le médiateur dans le pays concerné (s'il y en a un)

Nous encourageons non seulement nos collaborateurs, mais aussi nos partenaires commerciaux et autres parties externes à nous signaler les infractions commises.

L'identité de la personne qui fournit les informations et celle d'autres personnes citées dans le rapport seront traitées de manière confidentielle. Les collaborateurs et les parties externes peuvent signaler d'éventuelles infractions aux réglementations ou lois chez HARTMANN via notre [Canal d'intégrité HARTMANN](#).

Les lanceurs d'alerte sont protégés contre les représailles (comme la cessation d'un emploi, un blâme, une rétrogradation) sur la base d'un signalement ou d'une divulgation. Cela s'applique aussi aux menaces et aux tentatives de représailles.

Coordonnées:

Responsable général de la compliance

Sebastian Grünewald
PAUL HARTMANN AG
Paul-Hartmann-Straße 12
89522 Heidenheim, Allemagne

Téléphone : +49 (0) 7321 36 16 80

Téléphone portable :

+49 (0) 162 245 27 69

E-mail : reporting@hartmann.info

Canal d'intégrité HARTMANN :



“HARTMANN encourage une culture de la prise de parole – n'ayez donc pas peur de poser des questions ou de faire part de vos préoccupations.”

10. CONSÉQUENCES EN CAS D'INFRACTION

Tous les collaborateurs et partenaires commerciaux du GROUPE HARTMANN s'engagent à respecter les normes les plus rigoureuses en termes d'intégrité et d'éthique. Une violation de nos normes peut avoir de graves conséquences pour HARTMANN ou ses collaborateurs individuels, et notamment une atteinte à sa réputation, des amendes et même des peines d'emprisonnement.

HARTMANN ne tolère donc aucune violation du code éthique ni des législations ou réglementations en vigueur. En fonction des circonstances du cas individuel, une violation peut se traduire par un certain nombre de graves conséquences.





Helps. Cares. Protects.

PAUL HARTMANN AG

Paul-Hartmann-Straße 12
89522 Heidenheim
Allemagne

BP 14 20
89504 Heidenheim
Allemagne

Téléphone +49 (0) 7321 36-0
Fax +49 (0) 7321 36-3636
E-mail info@hartmann.info

www.hartmann.info

Le présent code éthique s'applique à PAUL HARTMANN AG et à toutes ses filiales dans le monde entier.